



## 5<sup>ème</sup> enquête annuelle sur les atteintes sexistes et sexuelles au sein de la communauté étudiante de l'École polytechnique

---

Édition 2026 portant sur les faits intervenus durant l'année 2025

Pour la cinquième année consécutive, l'École polytechnique a conduit une enquête anonyme sur les atteintes sexistes et sexuelles auprès de l'ensemble de sa population étudiante. Trois promotions du cycle Bachelor, quatre promotions du cycle ingénieur et trois promotions de Master of Science & Technology (MScT) ont ainsi été sollicitées entre le 20 mars et le 14 avril dernier pour répondre à une vingtaine de questions portant sur les faits survenus pendant l'année 2025. Les questions de l'enquête ont été élaborées sur les recommandations du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en collaboration avec des étudiants de chacun des cycles ainsi que des psychologues. Le présent document présente une synthèse des résultats de cette enquête, qui servira de support de restitution et de discussion avec les étudiants.

---

### Contexte

Dès 2017, l'École polytechnique a mis en place un dispositif de prévention, de signalement et d'accompagnement dédié aux situations de harcèlement, de discriminations et de violences à caractère sexuel ou sexiste (HDVS). Ce dispositif a depuis grandement évolué, grâce à un travail de collaboration étroite entre l'École, ses élèves et étudiants, et ses partenaires.

Une première enquête auprès de la population étudiante a été réalisée en janvier 2022 à l'initiative de la direction de l'École polytechnique. Reconduite chaque année depuis 2022, cette enquête annuelle permet à l'École polytechnique de maintenir la mobilisation de l'ensemble des acteurs dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) et de renforcer chaque année son dispositif de prévention.

Un parcours de prévention et de sensibilisation des élèves a ainsi été formalisé, incluant des ateliers, des amphis obligatoires dès l'arrivée des élèves, ou encore des formations spécifiques pour les responsables associatifs et organisateurs d'activités festives. Durant les soirées étudiantes, moments où les risques de violences sexuelles et sexistes peuvent être élevés, les élèves ont aménagé des « safe zones » où chacune et chacun peut être pris en charge par des camarades formés.

En 2024, l'École a renforcé son dispositif en créant la cellule DHAMIS : Discriminations, Harcèlements, Atteintes à la santé Mentale et Infractions, violences Sexuelles ou sexistes. Une plateforme de signalement en ligne a été déployée pour recueillir les signalements potentiellement anonymes et accompagner les victimes. L'École polytechnique instruit chaque signalement, prend rapidement les mesures conservatoires permettant d'assurer la protection des parties ainsi que la sérénité des enquêtes, et prononce le cas échéant des sanctions disciplinaires, en facilitant l'action de la justice lorsque celle-ci est saisie. Pour en savoir plus sur le dispositif et accéder à la plateforme en ligne : <https://polytechnique.signalement.net/>.

**L'enquête 2026 dont les résultats sont synthétisés ci-dessous porte sur les faits survenus au cours de l'année 2025 ; il s'agit de déclarations anonymes des étudiants de tous les cursus (Bachelor, cycle ingénieur, Masters of Science of Technology) de l'École.**

## Participation au sondage

L'enquête anonyme a été envoyée à **3303 étudiantes et étudiants** de l'École polytechnique. Elle a été ouverte entre le 20 mars et le 14 avril 2026 et comportait une vingtaine de questions sur des faits déclarés qui seraient **intervenues durant l'année 2025**.

Parmi les étudiants sondés, on compte :

- quatre promotions du cycle ingénieur polytechnicien (X), soit 67% de l'effectif sondé ;
- trois promotions du cycle Master of Science and Technology (MX), soit 18% de l'effectif sondé ;
- trois promotions du cycle Bachelor of science (BX), soit 15% de l'effectif sondé.

La population sondée est composée de **77%** d'hommes et **23%** de femmes.

L'enquête a recueilli **1495 réponses complètes** et **408 réponses partielles**. Le **taux de participation** s'élève ainsi à **57,6%**, en légère baisse par rapport à l'édition 2025 (65,3%). Parmi les répondants, on compte 26% de femmes, 73% d'hommes, et 1% de personnes non-binaires.

---

## Principaux enseignements

Le taux de participation à cette enquête reste élevé et permet d'exploiter des résultats significatifs. Ceci témoigne de la forte mobilisation des étudiantes et étudiants sur le sujet des atteintes sexistes et sexuelles.

**Les faits déclarés d'atteintes sexistes ou sexuelles restent nombreux et doivent continuer à mobiliser toute l'attention des services de l'École** (441 faits déclarés par des hommes ; 353 faits déclarés par des femmes ; et 33 faits déclarés par des personnes non-binaires)<sup>1</sup>.

La comparaison avec les résultats de l'année précédente fait ressortir **une baisse significative des faits déclarés de viol** (6 cas déclarés en 2025, 16 en 2024 et 24 en 2023), et des **atteintes sexistes et sexuelles de tous types**<sup>2</sup> (827 faits déclarés en 2025 sur les 1903 répondants et 1039 faits déclarés en 2024 sur les 2068 répondants). **En revanche, le nombre de faits déclarés par les personnes non-binaires est lui en hausse** (en 2025 : 33 faits déclarés pour 17 répondant(e)s ; en 2024 : 16 faits déclarés pour 11 répondant(e)s).

**525 personnes déclarent avoir fait l'objet d'au moins un fait de VSS en 2025, soit 28% des répondants**. Les femmes représentent 26% des répondants mais rapportent 43% des faits déclarés. Elles restent ainsi, en proportion, les plus touchées par les violences sexistes et sexuelles en particulier sur les atteintes les plus graves que sont les viols et tentatives de viol.

**Les résultats de cette année confirment globalement les éléments des enquêtes précédentes sur les profils des auteurs désignés et les circonstances dans lesquelles sont survenus les faits déclarés :**

- les auteurs désignés sont à 70% des hommes ;
- 82% des victimes déclarées connaissent les auteurs des faits ;
- la majorité des faits déclarés ont lieu entre étudiants (59%) ;
- la majorité des atteintes déclarées ont lieu durant la vie quotidienne (38%), les activités associatives (22%), ou les stages (21%) ;
- il subsiste une forte corrélation entre la survenue d'atteintes sexistes et sexuelles et la consommation d'alcool ou de drogues, qui est présente dans 38 % des faits déclarés, et dans 83% des cas de viol déclarés.

---

<sup>1</sup> Les répondants pouvaient répondre pour chaque question portant sur un type de VSS (harcèlement, agression...) s'il ou elle avait subi ce type d'atteinte « une fois », « plusieurs fois », ou « jamais ». Lorsqu'un étudiant coche « plusieurs fois », le sondage ne permet pas de déterminer le nombre de fois exact. Le « plusieurs fois » est ainsi comptabilisé comme une seule déclaration dans le chiffre des « faits déclarés ».

<sup>2</sup> Baisse constatée aussi bien en valeur absolue que rapportée à la population répondante.

**Au vu de ces résultats, l'École poursuit sa mobilisation et réaffirme sa politique de « tolérance zéro » face à ces violences.** En coopération avec les associations étudiantes, elle améliore de façon continue les dispositifs de prévention et de signalement pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans sa communauté étudiante.

**Les résultats du sondage de cette année témoignent d'une progression de la visibilité de la cellule DHAMIS et des faits rapportés à la cellule ou aux encadrants de proximité. Les efforts de communication et de visibilité sur ce dispositif et la plateforme de signalement en ligne devront néanmoins être poursuivis puisque, comme les années précédentes, la grande majorité des faits déclarés dans ce sondage n'ont pas été signalés à l'École.** L'École maintiendra également sa démarche d'amélioration continue sur le parcours de sensibilisation et de prévention tout au long de la scolarité.

**Lorsque les faits sont signalés à l'École polytechnique, ils sont systématiquement instruits et sanctionnés le cas échéant, en totale coopération avec les autorités judiciaires.** Ainsi, au titre de l'année 2025 :

- L'École a recueilli 10 signalements de la part d'étudiant(e)s sur des faits présumés de violences sexistes et sexuelles ;
- Parmi ces 10 signalements, 2 viols présumés et 2 agressions sexuelles présumées, qui ont immédiatement donné lieu à une information par l'École au Procureur de la République au titre de l'article 40 de procédure pénale ;
- Les 10 signalements ont été instruits, dont 2 signalements concernant le même auteur présumé ;
- Pour chacun des cas signalés, l'École a mis en place des actions d'accompagnement, de médiation ou de responsabilisation adaptées à la nature des faits et a prononcé des mesures conservatoires et/ou des sanctions graduées, pouvant aller jusqu'à l'exclusion.